

Financement AquiMob

Année Universitaire 2026-2027

Dispositions susceptibles d'être complétées, modifiées ou annulées

- AquiMob est LA plateforme réunissant les aides à la mobilité internationale disponibles à l'Uppa :

1. Bourse Erasmus+ volet études (y compris BIP)
2. Bourse de Mobilité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

= Aide à la Mobilité Internationale -AMI- réservée aux boursiers sur critères sociaux



DEMARCHES A EFFECTUER IMPERATIVEMENT AVANT LE DEPART

- Pour déposer une candidature il suffit de remplir le formulaire en ligne sur [AquiMob.fr](https://aqui.mob.fr)

Le dossier doit être IMPERATIVEMENT soumis avant la date de départ

Inscriptions à l'Uppa

- 1) Inscription Administrative : DEVE / Scolarité Centrale
- 2) Inscription Pédagogique : UFR (collège)



Déposer, modifier
mon dossier
AquiMob



Si vous partez avec le
programme ERASMUS

=

Etablir en plus un
dossier ERASMUS

sonia.turquet@univ-pau.fr

<https://ri.univ-pau.fr/fr/partir/financer-sa-mobilite.html>

Année Universitaire 2026-2027 date d'ouverture de la plateforme = 15 juillet 2026

Les aides du dispositif s'adressent :

- à tous les étudiants inscrits à l'Uppa, boursiers sur critères sociaux comme aux non-boursiers, sous réserve que le cursus et le projet de mobilité répondent aux critères des aides disponibles via AquiMob
- Pour les boursiers sur critères sociaux, ces aides s'ajoutent à la bourse du CROUS

Conditions d'éligibilité :

- être un étudiant inscrit à l'Uppa (niveau L1 à doctorat)
- avoir un projet de mobilité internationale qui s'inscrit dans le cursus universitaire et permettant de valider des crédits ECTS (les DUEI sont exclus du système, pas de prise en charge via le dispositif Aquimob)
- avoir validé le projet pédagogique avec l'équipe enseignante de l'Uppa

**AVANT
LE
DEPART**

Votre dossier Aquimob imprimé et signé (par vous) doit parvenir à la Direction des Relations Internationales accompagné de toutes les pièces justificatives demandées
UPPA DRI / AQUIMOB / Avenue de l'Université / 64012 PAU Cedex

Instruction par la DRI **dans les 2 mois suivant le début de la mobilité**

VOUS DEVEZ DEPOSER VOTRE CANDIDATURE SUR AQUIMOB AVANT VOTRE DEPART

Pour vous connecter sur le site aquimob.fr : il faut vous munir de vos identifiants fournis par la scolarité (comme pour accéder à l'ENT)

1. Connectez-vous sur le site aquimob.fr et cliquez sur « ajouter un nouveau dossier »
2. Déposez votre dossier en ligne et enregistrez-le
Tant que le projet est à l'état « enregistré », il est possible de procéder à des modifications ou le supprimer.
3. Il faut obligatoirement « soumettre » le projet en cliquant sur l'icône pour le finaliser. A l'état soumis, le projet n'est plus modifiable par l'étudiant mais des modifications peuvent être réalisées par la DRI
4. Imprimez (icône pdf) et signez votre dossier
5. Retournez votre dossier au format papier avec les pièces justificatives demandées avant la date limite indiquée à : UPPA Direction des relations internationales (Dri) pour validation et participation aux commissions pour l'attribution des bourses

Vos projets pédagogiques

✔ Votre dossier a été enregistré.
Vous allez recevoir un message de notification.
Si ce n'est pas le cas, merci de vérifier l'adresse de messagerie renseignée dans votre dossier.

NOM Prénom (N° Dossier) Votre établissement

Projet	N°	Etat	Modifier	Supprimer	Soumettre	Télécharger	Pièces
Echange avec l'Université de Berkeley, États-Unis	1	Enregistré					

Vous pouvez encore modifier un projet "Enregistré" (colonne "Modifier").
Vous devez soumettre un projet "Enregistré" (colonne "Soumettre") pour qu'il puisse être instruit par votre établissement.
Si vous ne souhaitez finalement plus candidater, merci de bien vouloir annuler votre projet (colonne "Supprimer"), notamment afin d'éviter d'éventuelles relances.
Pour toute difficulté rencontrée, contactez votre gestionnaire de mobilité.
Vous pouvez soumettre **trois projets au maximum**.

Ajouter un nouveau projet [AquiMob](#)

Les pièces à fournir

- un certificat de scolarité de l'année 2026-2027 (**n'oubliez pas de vous réinscrire à l'Uppa avant votre départ !**)
- Pour les départs en Etudes : lettre ou mail d'acceptation de l'Université partenaire mentionnant le nom et prénom de l'étudiant et les dates de mobilité
- contrat d'études = contrat pédagogique
- Pour les départs en Stage : convention de stage signée par toutes les parties avant le départ
- un budget prévisionnel (frais de voyage, de séjour nourriture, logement...)
- 1 RIB à votre nom et comportant le logo de la banque
- Une copie de votre pièce d'identité (recto-verso) ou de votre passeport
- L'avis d'imposition 2026 sur les revenus de l'année 2025 de vos parents (le vôtre uniquement si vous êtes indépendant financièrement = revenus hors pensions alimentaires supérieurs ou égaux à 50% du SMIC)
(Si le nom diffère fournir obligatoirement un extrait d'acte de naissance ou livret de famille)

Si concerné(e)

- Pour les étudiants boursiers sur critères sociaux, fournir l'attestation définitive de bourses sur critères sociaux (CROUS) de l'année 2026-2027
- A fournir selon les cas : certificats de scolarité des frères et sœurs

Quelques Rappels :

- ✔ Vous devez impérativement déposer un dossier Aquimob avant votre départ, suivre la procédure et respecter le calendrier
- ✔ Seuls les dossiers soumis et renvoyés complets seront validés pour instruction et examen en commissions
- ✔ Veillez à renseigner une adresse mail valide et que vous consultez (tous les échanges concernant votre dossier AquiMob et le suivi apporté à votre demande d'aide seront transmis via cette adresse)
- ✔ L'obtention d'une aide n'est pas automatique et aucune attribution n'est due : cela dépend des critères d'éligibilité pour chaque aide ainsi que des enveloppes budgétaires disponibles.
- ✔ Le solde sera recalculé en fonction des dates réelles de présence dans l'Etablissement d'accueil qui seront notées sur l'attestation de fin de mobilité